

LE RASOIR



UNE TENTATIVE D'ESCALADE AVEC CIRCONSTANCE DE MASQUE ET DE COMPLICITÉ.

« Saprissi ! l'échelle est trop petite. Ce pendarde de Légius m'assurait cependant qu'elle avait juste la hauteur voulue. »
« Tu peux aller te fouiller, oh ! Schindeler, l'arbre avec lequel on confectionnera l'échelle qui doit te faire arriver à notre vieux Peron n'est pas encore planté. »

(E finita Comedia)

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :

J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Élections communales de Liège,

CANDIDATS DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE.

MM. ANTEN
DEFIZE
DIGNEFFE
GÉRARD
LEMPEREUR
MAGIS
PETITBOIS
RENARD
RENKIN
RUTTEN
ZIANE

LE BALLOTAGE.

La journée de demain doit être et sera pour le libéralisme liégeois l'occasion d'un triomphe sans précédents.

Il ne faut pas toutefois s'endormir dans une trop douce quiétude. Les cléricaux grisés par le nombre inespéré de voix qu'ils ont obtenu au premier tour de scrutin feront des efforts surhumains pour amener au ballottage le ban et l'arrière-ban des saintes milices.

De ce côté la lutte sera donc excessivement ardente.

Il en résulte pour les libéraux l'impérieux devoir d'être rous à leur poste.

Que pas un ne manque à l'appel de son nom et l'on peut être certain que les faux indépendants essayeront demain une défaite... qui leur fera perdre à tout jamais l'envie de recommencer leur triste équipée.

Il suffit d'ailleurs de comparer les deux listes en présence pour comprendre la nécessité d'infliger à nos adversaires une tripotée de premier ordre.

La première, c'est-à-dire la liste libérale, est composée d'hommes de valeur, ayant fait pour la plupart leurs preuves et dont quelques-uns, simples fils de leurs œuvres, sont arrivés par leur travail à une brillante position sociale.

La seconde, c'est-à-dire la liste de la Fédération cléricale, se compose d'illustres inconnus, ne connaissant pas le premier mot des graves questions qu'ils ont la prétention de trancher au pied levé et notoirement incapables d'ouvrir la bouche dans une assemblée sérieuse, sans soulever aussitôt une explosion de fou-rire.

De plus les candidats de l'association libérale osent lutter à visage découvert.

On sait ce qu'ils sont ; on sait ce qu'ils veulent ; il n'y a pas à craindre la moindre surprise de leur côté.

Les candidats fédérés au contraire n'ont garde d'arborer leur drapeau. Ils se retirent honteusement, en vaillants disciples de Légus, sur le terrain jésuitique des intérêts matériels, sachant parfaitement d'avance de quelle façon ils seraient accueillis, s'ils avaient l'outrecuidance de faire connaître leurs véritables principes.

Arrière donc à ces serviteurs masqués des évêques ! Arrière à tous ces jésuites en robe courte ! Arrière à ces nullités de sacristie !

Libéraux, soyez tous à votre poste, et la grrrrrande parade indépendante se terminera demain non pas par un simple ballottage mais bien par un véritable naufrage de la Méduse.

A. RIGOBERT.

Ah ! le bon billet !

Le meneurs de la grrrrrande Fédération prennent décidément les électeurs liégeois pour des fameux imbéciles :

« Il ne s'agit plus de questions politiques, disent-ils dans le Numéro spécial de l'Organe du Commerce du 18 Octobre, nous sommes assez serrés pour n'avoir plus à songer au libéral et au cléricale. Loin de nous cette vieille rengaine. »

Tout doux, mes petits agneaux, nous la connaissons de longue date celle-là. Il n'y a pas un indépendant passé ou présent qui n'ait crû devoir nous la faire, depuis la fondation de l'indépendance... cléricale.

Aussi plus personne ne s'y laisse-t-il prendre aujourd'hui.

S'il existait d'ailleurs encore dans notre intelligente cité quelques types assez naïfs pour avaler une blague de ce calibre, il suffirait de leur mettre sous les yeux l'extrait suivant de la Gazette de Liège pour les convaincre de leur incommensurable erreur :

« Nous comptons qu'arrivés au Conseil, écrivait il y a 15 jours Légus, non seulement ils maintiendront le statu-quo mais feront tous leurs efforts pour assurer, par l'accord bienveillant de l'autorité civile avec l'autorité épiscopale, la conservation de l'enseignement religieux dans l'école publique. »

« Dès lors, voici comment la question se posera pour les catholiques à la suite de la très regrettable abstention de leur parti ; ils n'auront plus qu'à choisir entre la liste mixte de la Fédération commerciale, liste insuffisante sans doute, mais qui leur offre quelques garanties, une neutralité bienveillante et la liste exclusivement libérale de candidats, qui ne leur en offrent point ou ne leur promettent que l'hostilité. »

« Dans ces termes, le devoir électoral est tout tracé, et il me suffira de l'avoir indiqué une fois pour toutes : je n'y reviendrai plus. »

Et samedi dernier, à la veille de la bataille, le même Légus revenait à la charge dans des termes plus catégoriques encore :

« Faut-il voter demain, s'écriait-il, et pour qui ? Voter, vous répondrai-je catégoriquement, voter est pour vous un devoir et vous ne pouvez prendre vos écus que dans les candidats de la Fédé-

ration commerciale, dans ceux-là seulement. »

C'est d'une clarté lumineuse, n'est-ce pas M. Schindeler, et cela prouve à l'évidence que vous et vos acolytes vous n'êtes que des cléricaux masqués et déguisés !

Vous ne pourriez tenter l'escalade de l'Hôtel-de-ville de Liège qu'à l'aide des échelles du clergé et cette aide honteuse, qu'il vous serait impossible de nier, devient la plus éclatante condamnation de votre louche et ténébreuse campagne.

Tout est du reste mensonger dans votre écoeuvante polémique... à part peut-être les quatre mots :

« Nous sommes assez serrés. »

Parbleu, si vous êtes serrés ! Et ferme encore !

Certains d'entre vous le sont même tellement qu'il n'y a pas mèche de leur desserrer... les dents.

Oh ! candidats de la décadence, vrai vous m'affligez !

A. RIGOBERT.

Un grand rôle.

La chose est entendue n'est-ce pas ?

C'est bien pour défendre les intérêts du commerce que MM. Schindeler et Bontemps veulent entrer au Conseil communal.

Or ces Messieurs n'ont jamais été commerçants. L'un est un ancien pion du collège épiscopal de St-Froid, devenu avocat ; l'autre est un ex-juge de paix de campagne, promu récemment au grade de professeur à l'université, qui ne se sont jamais occupés le moins du monde de choses commerciales et qui se fichent au fond de tous les prétendus griefs de la Fédération, comme d'une portion à 0,15 centimes de chez M. Hain (Charles).

S'ils figurent donc sur la liste des indépendants avec les dix particuliers que l'on connaît, c'est qu'apparemment ces illustres muets, convaincus de leur propre insuffisance auront reconnu la nécessité de se procurer des porte-voix, pour s'en servir à l'occasion.

Et voilà comment, si par impossible les candidats de la Fédération étaient élus, MM. Schindeler et Bontemps ne seraient au Conseil que les très humbles serviteurs de dix de leurs collègues, incapables d'ouvrir la bouche sans soulever aussitôt un ouragan d'hilarité générale.

Quel triste rôle pour des hommes qui veulent poser à l'aigle et comment des gens soi-disant sérieux ont-ils pu concevoir un seul instant la folle pensée de renverser une importante administration publique, alors qu'ils se savent absolument impuissants à en reconstituer une autre ?

RACAGNAC.

Pas d'exagération.

D'après le correspondant de la Gazette Pétrus, le résultat des élections de dimanche aurait jeté la consternation dans toute la population liégeoise.

C'est là une appréciation évidemment exagérée.

Si le résultat du premier tour de scrutin a jeté la consternation quelque part, cela ne peut être que dans le camp des indépendants. Confiant dans leurs trucs jésuitiques, ceux-ci en effet se croyaient absolument sûrs de la victoire et voilà que, malgré tous leurs efforts, ils arrivent piteusement au ballottage avec un chiffre de voix inférieur à celui obtenu par les seuls cléricaux aux élections de 1884.

En outre, les libéraux, lesquels en présence de la nullité de leurs adversaires avaient jugé inutile d'organiser une lutte sérieuse, recueillent cependant au premier tour de 600 à 700 voix de plus que les cléricaux et les prétendus indépendants réunis.

C'est donc en somme pour ces derniers une honteuse défaite et ils ont parfaitement le droit d'être consternés de cette première mésaventure.

Je les engage toutefois à réserver de préférence leur ahurissement pour dimanche prochain.

Ce sera seulement ce jour-là qu'on leur en flanquera une solide de tripotée, à tous ces échappés de sacristie.

ZUTALORS

Simple questions.

Une question ou deux, s'il vous plaît !

Pourquoi MM. Schindeler, Bontemps et les autres négociants (!!!) — candidats qui semblent avoir si fort à cœur les intérêts du commerce se bornent-ils à braire contre les seules sociétés coopératives formées par des petits employés et des ouvriers ?

Pourquoi ne soufflent-ils mot des innombrables sociétés coopératives, plus particulièrement connues sous le nom de convents ou corporations religieuses, et qui ont la spécialité de soutirer l'argent du pays avec une adresse aussi scandaleuse que remarquable ?

Pourquoi ne disent-ils rien des nombreux ateliers de couture, lingerie, blanchissage, fleurs artificielles, etc., dirigés par des religieuses non patentées, lesquelles font, sans contredit, une concurrence désastreuse à de braves ménagères, chargées de famille ?

Où pourquoi ??

Fiers Sicambres de la Fédération qui mendiez aujourd'hui les suffrages des calotins, les électeurs attendent votre réponse avec impatience.

Pour ma part, je défie Maître Schindeler d'oser prononcer une seule parole de protestation contre cette clique insatiable de pieux accapareurs.

Et voilà l'homme dont le cœur saigne

prétendument, à la seule pensée des légers bénéfices enlevés à quelques petits négociants par les 3 ou 4 coopératives civiles actuellement établies à Liège.

En vérité, la renversante comédie !
Qu'on se le hurle !
RACAGNAC.

La péroraison d'Antoine.

Le dernier meeting organisé par la Fédération commerciale a eu ceci de particulier c'est qu'à part MM. Schindeler et Waleffe-Dabin, aucun des candidats indépendants n'y a pris la parole.

Les spectateurs d'élite qui assistaient à la représentation ont cependant eu la rare bonne fortune d'entendre en leur lieu et place les foudres d'éloquence qui ont nom Delvaux, Lejeune, Halin (Charles) et Gulikers (Antoine).

Ce dernier surtout, déjà très avantageusement connu en notre ville comme marchand de tabacs et traducteur juré, s'est réellement révélé en cette circonstance comme un orateur de premier ordre.

Tout en regrettant vivement de ne pouvoir reproduire *in extenso* le remarquable discours de M. Gulikers, nous nous faisons un devoir de transcrire textuellement l'émouvante péroraison de ce chef-d'œuvre d'éloquence :

« Le carillon du palais, s'est écrié M. Gulikers, nous répète journellement : Valeureux Liégeois. Faisons une variante et répétons : commerçants liégeois, montons à la victoire ! »

C'est immens, n'est-il pas vrai ?
Qu'on me mette là-dessus cinq ou six mesures de Richard Wagner ou de de Jacques Offenbach et je me laisse pendre, la tête en bas, si cela n'amène pas une révolution à côté de laquelle celle de 1789 ne serait plus que de la petite bière.

On s'est étonné, à juste titre d'ailleurs, de ne pas voir figurer sur la liste des candidats de la Fédération le nom du brillant orateur qui a prononcé ces mémorables paroles.

Nous croyons savoir que M. Gulikers entend se réserver pour une scène politique plus importante.

Quant à nous, il nous paraît tout naturellement désigné pour recueillir, dans un avenir plus ou moins prochain, la succession de M. Frère Orban à la Chambre des représentants.

ZUTALORS

L'invasion des Barbares.

Des douze étonnants candidats que certains jésuites à robe courte cherchent à faire entrer par ruse à l'Hôtel-de-ville du « boulevard du libéralisme », sous prétexte de Fédération commerciale et de guerre aux sociétés coopératives, sept seulement sont natifs de Liège. Les cinq autres ont vu le jour dans les localités suivantes : M. Bon-temps (Augustin) à Tohogne; M. Portal (Sébastien) à Loncin; M. Thiuriart (Gustave) à Huy; M. Waleffe (Gilles) à Sliuis; enfin M. Devillers (Wéry)... à Moutegnée.

Allons voyons, tas de farceurs, est-ce que vous croyez sérieusement que les Liégeois ne sont plus aptes à bâcler leurs affaires eux-mêmes? Vous imaginez-vous de bonne foi que l'on ne peut se passer au Conseil communal

de Liège du concours de vos lumières... campagnardes ?

Après cela, votre chef a tant de toupet malgré ses trois cheveux et vous mêmes vous êtes si bien dressés à son instar que, ma foi, il n'y a lieu de s'étonner de rien lorsqu'il s'agit de votre grrrrande Fédération.

Malheureusement pour vous, le Liégeois né malin n'est pas encore assez naïf pour vous gober et, quoi que vous fassiez, il préférera conserver confiance en des concitoyens libéraux qui ont fait leurs preuves, plutôt que de l'accorder à des cléricaux exotiques dont personne n'avait entendu parler jusqu'ici.

RACAGNAC.

DES FAMEUX LOGICIENS.

Les meneurs de la grrrrande Fédération Schindelérienne peuvent à coup sûr se vanter d'être excessivement forts en logique.

Jugez donc un peu ?

Ils veulent, disent-ils entrer au Conseil pour y défendre les intérêts du petit commerce... et ils choisissent comme têtes de liste un professeur à l'université, un avocat et un architecte !

Ils blâment énergiquement les subsides accordés par la ville à des Sociétés particulières pour l'organisation de fêtes... et ils se sont empressés d'offrir une candidature à un organisateur patentié de courses aux chevaux, lequel réclame régulièrement chaque année l'intervention pécuniaire de la ville en faveur de son entreprise !

Ils font un grief à l'administration communale d'avoir voté un crédit pour l'établissement d'une galerie vitrée au jardin d'acclimatation... et ils ont le toupet de recommander aux suffrages des électeurs un des administrateurs du dit jardin, qui, de même que tous ses collègues, a remué ciel et terre pour obtenir l'intervention de la ville dans cette affaire !

Ils combattent à mort les sociétés coopératives... et ils fourrent bêtement sur leur liste le principal fournisseur de la société coopérative des chemins de fer !

Ils tapent comme des enragés contre ce qu'ils appellent les sinécures de l'Hôtel-de-Ville... et leur candidat le plus sérieux ou plutôt le moins ridicule est précisément un professeur à l'université qui encaisse 8000 francs par an pour donner 3 heures de leçon par semaine !

Allons, mon brave Polichinelle, prenez au galop vos anciennes habitudes et bâtonnez moi ferme tous ces mystificateurs comme s'ils n'étaient que des vulgaires gendarmes.

ARLEQUIN.

De ci, de là.

Ballotage du 23 Octobre — Avis essentiel. — A l'occasion du ballotage, la Rédaction du *Rasoir* restera en permanence à l'établissement des bains St-Michel, pendant toute la journée de demain, afin de pouvoir administrer, en temps utile, des douches à tous les électeurs qui seront venus revoter en faveur des aigles de la liste indépendante.

Par surcroît de précaution, un ancien médecin de chez Abry se trouvera aussi de planton au dit établissement et donnera immédiatement à tous ces malheureux des soins en rapport avec leur état.

Sage prévoyance. — Nous apprenons avec plaisir qu'en présence du nombre de voix relativement considérable, obtenu dimanche dernier par les *robettes d'i croie* de l'évêché, si sagement (!!!) dressées par Maître Schindeler, l'administration des Hospices vient de voter d'urgence les fonds nécessaires pour l'agrandissement immédiat de l'asile... du *Lolo*.

Un pseudonyme de circonstance. — Dans le but insensé de faire triompher les douze nullités masquées qu'il ont osé présenter au corps électoral, les meneurs de la grrrrande Fédération commerciale avaient lancé l'autre jour un factum illustré, intitulé : « *la Chaudière* » et portant la mention : « *Rédacteur en chef: Kitouchmouille,* » Voilà par exemple un pseudonyme admirablement choisi !

En effet les gens de cette clique là sont tellement inondés d'eau bénite, que *quiconque les touche se mouille*.

Des gens chevaleresques. — Rien de plus écourant, de plus inepte d'ailleurs que ce petit carré éphémère.

Au lieu de s'attaquer franchement dans cette polémique de la dernière heure aux candidats de l'Association libérale, les rédacteurs et dessinateurs Schindelériens prennent exclusivement à partie... des employés subalternes de l'Hôtel-de-ville *qu'ils se gardent bien de nommer* et qui ne peuvent dans tous les cas être mis en cause dans une polémique électorale sérieuse, puisqu'ils sont entièrement couverts par leurs chefs responsables, c'est-à-dire par le collège des Bourgmestre et échevins.

Allons, mes preux chevaliers, un peu plus de bravoure s'il vous plaît! Sortez donc attaquer en face les conseillers sortants que vous cherchez à renverser et laissez en paix ces modestes employés qui valent assurément tout autant que vous !

Les vendeurs du temple. — Des tas de consurés de tout âge se pressaient dimanche dans les différents bureaux électoraux de notre ville.

Ces dignes ministres du Seigneur venaient naturellement voter pour la troupe cléricale indépendante.

Et cependant les candidats Schindelériens ont toujours déclaré à cors et à cris qu'ils n'entendaient entrer au conseil que pour y soigner les intérêts du petit commerce ! En prenant aujourd'hui si ouvertement à cœur ces intérêts, les prêtres reconnaissent donc enfin que leur église n'est qu'une boutique... dont ils sont les boutiquiers !
Merci, trois fois merci ; oh ! Schindeler !

Ce cher Jean Baptiste. — Bien que l'illustre avocat Vandenberg ne figurât pas sur la liste des victimes de la fédération, le cher homme n'a pas voulu laisser passer l'époque des élections sans se livrer une fois encore à ses étranges manies de *busomane* enragé.

Il s'est donc offert en holocauste aux électeurs de Louveigné, lesquels se sont empressés de lui octroyer, à leur tour, une buse de dimensions très respectables.

Sera ce la dernière et le pauvre M. Vandenberg va-t-il considérer sa collection comme suffisamment complète ?

Nous regrettons de ne pouvoir rien affirmer à cet égard. Tout ce que nous savons c'est qu'une enquête médicale est ouverte.
Nos lecteurs nous pardonneront donc de ne pas en dire davantage sur ce triste sujet.

Un candidat phénoménal. — Au meeting organisé vendredi dernier par le cercle libéral de l'Ouest, M. Devillers-Pirotte, membre de ce cercle et candidat de la Fédération, sommé à grands cris de monter à la tribune pour y faire connaître son programme politique, économique et social, s'est esquivé prudemment dans la salle voisine.

Rejoint aussitôt par un grand nombre de libéraux (qui entre parenthèse ne l'ont lâché qu'à 2 h. du matin) cet impayable candidat a du subir de force un interrogatoire en règle.

Il résulte des réponses embrouillées et monosyllabiques de M. Devillers-Pirotte que celui-ci ne sait pas lui-même ce qu'il irait faire au conseil communal, qu'on l'a fourré malgré lui en qualité de candidat des hauteurs sur la liste des indépendants et que s'il était élu il userait de son influence municipale pour doter la section de Saint-Nicolas (Liège)... d'un agent de police en plus. Voilà tout.

Cette magistrale profession de foi a eu un succès énorme de... fou rire.

Un mot épique. — En sortant de cette mémorable réunion, M. Devillers a eu un mot réellement sublime :

« *Ti payerès bin sûrmin à beure Dimégne si t'esteux élu conseiller communal ?* lui demandait un de ses voisins qui s'en retournait avec lui

« *Taiiss tu m' coie, riposta Devillers, avou l' sogne qui j' asst attrapé houie j' in vikrés pus Dimégne !* »

Et voilà les brillants orateurs que l'on voudrait envoyer à l'Hôtel-de-ville de Liège.

Un accident américain. — Les journaux reproduisent tous à l'envi le télégramme suivant :

« Un accident a marqué la réception du Président à Memphis. Pendant que le juge Ellet lisait l'adresse de bienvenue, ce magistrat fut pris d'une syncope. Il expira au bout de quelques minutes. »

Voilà donc un juge qui meurt probablement victime de sa manie de prononcer des discours.

Il n'y a pas de danger par exemple qu'une pareille mésaventure survienne jamais à M. Devillers-Pirotte, ni aux autres aigles de la Fédération.

Faux bruit. — On prétendait hier avec une certaine persistance en notre ville que c'était un des candidats de la Fédération qui avait inventé la poudre.

Nous croyons devoir informer nos lecteurs qu'il n'y a rien de fondé dans cette rumeur. La poudre était déjà parfaitement connue en Europe au quatorzième siècle.

BRICOLEUR.

Théâtre du Gymnase.

Les Pilules du Diable continuent leur joyeuse et fructueuse carrière.

Comme nous l'avons dit, l'interprétation est excellente, les trucs fonctionnent à merveille, la figuration ne laisse rien à désirer, enfin les décors et les costumes sont flam-bants neufs.

En voilà assez pour justifier le grand succès qu'obtient chaque soir l'amusante féerie montée avec tant de soins par M. Verellen.

Les Pilules du Diable ne seront plus représentées qu'une huitaine de fois. Les retardataires feront donc bien de se hâter.

X.

CASINO GRÉTRY.

Dimanche 30 Octobre à 8 heures du soir, M. LEON le magnétiseur bien connu, donnera une séance publique de *Nouvel hypnotisme*.

Depuis plusieurs années M. Léon, dans ses voyages à travers l'Europe, a su mériter et recueillir les précieux encouragements du monde savant et de la presse, et le public liégeois qui se rappelle les intéressantes séances de ce praticien émérite voudra juger des effets de son nouveau procédé dans l'application duquel il n'a pas eu de précurseur.

Théâtre du Gymnase.

Bur. 6 1/2 h. Rid. 7 h.

TOUS LES SOIRS

PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE

LES PILULES DU DIABLE

Grand féerie-opérette en 3 actes et 20 Tableaux.

Prix des places : Baignoires et Loges de face, frs. 2.50 ; Fauteuils, 2 frs. ; Parquet et Loges de côté, frs. 1.50 ; Galeries, 1 fr. ; Pourtours, fr. 0.75 ; Amphithéâtre, fr. 0.50.

Le spectacle sera terminé à 11 h. de façon de permettre aux étrangers de prendre les derniers trains et tramways.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. 6 3/4 h. Rid. 6 1/2 h.

DIMANCHE 23 ET LUNDI 24 OCTOBRE 1887

Représentation extraordinaire

5^{me} et 6^{me} Représentation de :

M^{ME} L'Archiduc

Opéra-comique en 3 actes,

musique d'Offenbach.

On commencera par :

Les Crochets du père Martin

Drame en 3 actes.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelot.

A BAS LES MASQUES



Doit-il tout de même y avoir des letises là dedans! nous ne savons lire ni l'un ni l'autre et rien que d'afficher ces machines là, il faut que nous n'ions malgré nous.



« Voyez quel avantage si Schindeler, était nommé! vous ne payeriez plus de contribution. »
 « Alors, monsieur le vicair, avec quoi entretiendrait-on les églises et les curés? »
 « Imbecile va! »



Siège social de nos braves confrères de la société coopérative dans le 80^e unique magasin à prix réduits aux frais de plus de 100 francs par an.

APPORTEZ TOUT DE VOUS CHEZ NOUS NIENPORTEZ RIEN DE CHEZ VOUS.



Le président. — « Circonstance aggravante, lorsqu'on vous a arrêté, vous étiez porteur d'une fausse barbe, d'une perruque et d'un masque. »
 Le prévenu. — « Mon président, j'avais l'intention de me porter comme candidat indépendant et vous savez dans des cas semblables ces choses là peuvent toujours servir. »



« Quelle différence y a-t-il entre un membre d'une société coopérative et un candidat indépendant? »
 « C'est bien simple, il est un Coopérateur et le 2^e est un co... père... tout court. »



ATELIER DE LINGERIE
 COUVERTURE, BLANCHISSAGE
 CONCURRENCE IMPOSSIBLE
 OUVRIERES ETANT FORTEMENT MAL PAYEES
 et pas du tout payées.

LOCATION de chaises de draps mortuaires de cierges etc.
 TARIF MODERE
 DISPENSES DIVERSES
 N.B. ON paye par anticipation

ATELIER DE SE
 COUVERTURE DE DENTELLES
 FLEURS ARTIFICIELLES

Ma maison est une maison DE commerce. (Saints évangiles)

Voilà au moins des sociétés coopératives et des boutiquiers non patentés, que Messire Schindeler et les autres cléricaux de sa bande n'ont garde d'attaquer.



Le rappel des saintes milices pour le Ballottage de demain.

« Du moment qu'il ne s'agit que de questions de commerce et de boutique, les vendeurs du temple doivent nécessairement marcher au 1^{er} rang. »



« Tout cela est bel et bien, monsieur Schindeler, mais vous oubliez de nous dire ce que vous pensez des sociétés coopératives installées dans les couvents ainsi que des ateliers de couture, de lingerie, de blanchissage etc. etc. dirigés par des religieuses et qui font tant de tort au petit commerce! »
 « Quant à cela, messieurs, je n'ai pas eu le temps d'étudier la question, j'en engage cependant à vous faire connaître mon avis après les élections. »